

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les petits trésors I.H.Ltée	Numéro de permis 1036005	Date d'inspection Le 08 mars 2023	
Nom de l'établissement Garderie les petits trésors I.H. Ltée		Numéro de téléphone (506) 727-4656	
Adresse 5 rue De La Forge Caraquet NB E1W 1A2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les dossiers des incidents des enfants sont complets.
- Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels.
- Les produits toxiques sont rangés sur clé.

Discussion avec l'exploitante et une éducatrice à propos du programme de soutiens.

Pendant ma surveillance les enfants de 2-3 ans font de la pâte à modeler et les plus grands de 4-5 ans font la causerie.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 08 mars 2023

Date

original signé par
Ida Haché

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 08 mars 2023

Date